

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ ***Le vendredi 6 décembre 2024 à 19h00 à la mairie.***

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 2 décembre 2024

Le Maire
Arnaud PRAILE



ORDRE DU JOUR

- Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2025
- Tarifs gîtes 2026
- Subvention exceptionnelle Ecole Jean de la Fontaine – Classe de neige
- Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel – CDG 85
- Acquisition parcelles Consorts MAUDET
- Adoption du RPQS 2023
- Camping de Poupet – Mise en place de chèques cadeaux
- MAM – Signature d'un bail commercial